

**SYNERGIE MONEGASQUE :**  
**INTERROGATIONS SUR L'AVENIR DU PORT DE MONACO**  
**MAI 2012**

Début 2011, en raison des restrictions budgétaires, plusieurs projets de grands travaux ont été différés par prudence ; les finances publiques ne pouvaient d'ailleurs pas supporter selon les élus, le coût du tunnel descendant, contrairement à ce que considérait SYNERGIE MONEGASQUE.

Or seulement quelques mois après, nous apprenons que le projet de la darse Nord est relancé et que l'année 2013 sera pour le Gouvernement l'année du port.

**A ce sujet nous pensons qu'un projet global de l'ensemble du port doit être élaboré et arrêté dans les prochains mois, concernant :**

#### **NOUVEAU BATIMENT DU YACHT CLUB**

Beaucoup de personnes ironisent sur la réalisation du nouveau Yacht Club ; ce n'est pas le cas de SM qui est convaincu que les retombées économiques indirectes, en terme d'image et d'attractivité peuvent être importantes à Monaco.

... avec la réserve, que dépendra de son mode d'exploitation, de gestion et de commercialisation ; il ne suffit pas d'annoncer qu'il y aura 9000 m<sup>2</sup>, des parkings, de la restauration, des boutiques, des bureaux et salles, des terrasses, une piscine, une salle de fitness, une bibliothèque, etc... mais d'établir avec précision maintenant, sans attendre la livraison en 2014, comment et pour qui cela va fonctionner.

*Nous avons donc les questions suivantes :*

La politique commerciale de ce pôle d'attractivité est elle finalisée ? Comment cette institution va elle s'insérer dans l'organisation et la gestion du port (avec les Affaires Maritimes, la Capitainerie, la SEP ?) Comment celle ci va t elle s'harmoniser avec les projets de rénovation du port ?

#### **SOCIETE NAUTIQUE**

Il était important de ne pas oublier l'activité nautique, surtout pour les jeunes qui l'a pratique et les dirigeants qui se sont dévoués depuis tant d'année ; on suppose que les conditions de sécurité ont été prévues pour permettre un périmètre réservé aux embarcation de la société nautique en cohabitation avec la plaisance de luxe à proximité !

### **SALLE D'EXPOSITION**

Un espace intéressant en un lieu attractif pour les visiteurs.

### **DARSE NORD**

Quels sont les travaux prévus sur la darse nord ? Quel est précisément le projet ? Combien y aura t il de places de parking ? Ce parking, sera t il public ou privé ? Sera t il géré par le service des parkings ou par la SEP ? Pour quelles destinations seront prévus les locaux commerciaux ? Y aura t il des commerces, des bars et restaurants ? Est ce que la dalle de la darse nord apportera des améliorations pour le Grand Prix ? Comment seront relogés ceux qui occupent le dessus et le dessous de la dalle actuelle ? Quel sera l'aménagement urbain et décoratif sur la dalle (tant de projets ont été déjà présentés depuis 20 ans !) Une solution qui permettra d'en libérer un autre à Fontvieille à des fins de développement commerciales...

### **PISCINE RAINIER III**

Nous souhaitons qu'elle demeure en lieu et place et désapprouvons le projet qui consistait à la déplacer sur le terre plein

Elle a cependant besoin de rénovations à l'intérieur et pour les gradins.

Il est nécessaire d'améliorer l'aménagement et l'agencement du bar-restaurant qui deviendrait beaucoup plus attractif.

### **CAPITAINE**

Provisoirement installée dans des bungalows, où sera t elle définitivement convenablement installée ?

### **JETTES NORD ET SUD**

Même pas digne d'un port insignifiant, méritent des aménagements.

Est ce sur celles ci que la capitainerie du port, la Direction des Affaires Maritimes, la police maritime et les bureaux de la S.E.P seront installés ? Jusqu'à quand ces projets seront reportés ? **Le futur ex YACHT CLUB**  
Que va devenir ce bâtiment ? Encore une réflexion qui dure ; qu'est ce qui va être prévu à la place de ces 2000 m2 si précieux dans ce port ?

### **DARSE SUD**

Bien exploitée sur le plan de l'animation grâce aux commerces ; ne serait il pas judicieux, pendant les périodes où il n'y a pas de manifestation (Grand Prix, Jumping...) de déplacer la route en bordure du chemin piétonnier, en parallèle au bord de mer, afin de dégager l'espace qui longe les terrasses.

L'espace piétonnier pourrait recevoir des aménagements urbains amovibles, dignes d'un port de plaisance. Toutefois, cette solution ne peut être réalisée que si la dalle supporte le poids des véhicules lourds.

### **TERRE PLEIN (ou plutôt Béton-plein)**

Nous pensons qu'à cet endroit exceptionnel on ne peut perdre du temps à laisser un espace vide ou à l'utiliser pour des opérations provisoires.

Sous réserve de la faisabilité technique qu'il faut déterminer rapidement, nous optons pour une opération immobilière de grand luxe qui serait confiée à un promoteur, suite à un appel d'offre permettant des retombées financières et contribuant à l'attractivité tant souhaitée !

Afin de ne pas rompre le charme du Fort Antoine, la hauteur de ce complexe serait limité à la hauteur de la route du chemin des pêcheurs.

### **PORT A SEC**

Sacrifié, suite aux normes sécuritaires ISPS (à la suite du 11 septembre), le Gouvernement a toujours affirmé qu'il était impossible de l'utiliser ; or, depuis quelques temps selon lui le projet semble toujours réalisable et une réflexion est en cours.

Nous espérons que les études aboutiront bientôt avec la solution d'un port à sec dans les immenses espaces libres sur environ 150 mètres linéaires et inutilisés depuis 2002.

Il existe un réel besoin et une demande importante de ranger divers bateaux dans cet endroit clos et protégé pour hivernage et petits travaux.

Cet espace pourrait être aussi utilisé pour d'autres types de stockage (hors produits).

Dans cette hypothèse, le musoir pourrait lui aussi être enfin exploité, grâce à un accès préservé indépendant de la zone portuaire sécurisé pour les croisières.

Par contre, nous n'imaginons pas qu'il puisse y avoir une activité commerciale dans le ventre de la digue.

**L'on peut comprendre que des réalisations soient espacées dans le temps, notamment pour des raisons financières, mais les « réflexions » sur divers sujets doivent aboutir à un projet d'ensemble cohérent, complémentaire et harmonieux, tel un « puzzle », qui serait planifié dans le temps.**

### **OBSERVATIONS D'ORDRE GENERAL :**

#### **CROISIERES**

L'exploitation s'est particulièrement développée et la SEP a su générer des recettes précieuses pour le budget de l'Etat ; nous encourageons la démarche à l'égard d'unités de grand luxe afin d'éviter la croisière de masse

#### **« MONACO YACHT SHOW »**

Des plaisanciers et des restaurateurs se plaignent de la gêne que provoque cette manifestation ; il faut toutefois continuer à la préserver compte tenu de l'atout considérable qu'elle représente pour Monaco.

Nous considérons qu'il faut la maintenir et surtout lui donner les moyens et l'encourager à revenir chaque année dans ce port ; pour cela il faut que tous les acteurs économiques considèrent les organisateurs comme des partenaires avec lesquels les mêmes objectifs doivent être

atteints dans une formidable dynamique pendant quelques jours qui persistent ensuite toute l'année, notamment dans le futur yacht club.

### **CRITIQUES DES USAGERS**

Nous souhaitons que les usagers du port, dont l'association des « pontons de Monaco », soient consultés et que leurs doléances soient prises en compte, concernant les problèmes, de réseaux de fluides, pour l'eau et l'électricité, de l'état de certains pontons, des amarrages, des conteneurs, etc...

### **OBJECTIF**

Dans ce port monégasque, l'objectif est de concilier les concilier les solutions pour les yacht de grand luxe, pour la croisière, la petite plaisance et les emplacements pour les Monégasques et résidents...